

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Professeur des Universités
Article de référence :
Numéro du poste : 26PR1554
Section CNU : 65
Profil de publication : Biologie cellulaire et moléculaire du cancer
Localisation : Vandœuvre-lès-Nancy

Job profile et EURAXESS

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :
The candidate will teach and develop researches in the field of cellular and molecular biology.

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) : Biological engineering

Profil enseignement :

Composante/UFR : Faculté des Sciences et Technologies (FST)

Le(a) futur(e) Professeur s'intégrera dans le département Neurosciences et Biologie Animale (NBA) du Secteur Biologie de la Faculté des Sciences et Technologies (FST). Il(elle) interviendra dans des unités d'enseignements au niveau des différentes années de la Licence Sciences de la Vie ainsi que celles du Master Sciences du Vivant, plus particulièrement dans les différentes orientations concernées dans ces 2 diplômes en L3, M1 et M2. Les enseignements concernés concerneront la biologie cellulaire au sens large, pouvant s'appliquer aux différents aspects abordés dans ces formations (cancer, reproduction, etc). Il sera également demandé à la personne recrutée de s'impliquer dans la gestion et réalisation des actions intégratrices transversales et travaux pratiques proposés en licence et master ainsi que dans la gestion et l'animation de ces formations à différents niveaux de responsabilité (UE, parcours, diplôme).

Mots-clés enseignement : Biologie Cellulaire, Communication cellulaire, signalisation intracellulaire, Sciences de la Vie.

Profil recherche :

Nom laboratoire : Centre de Recherche en Automatique de Nancy

Numéro unité du laboratoire : CRAN UMR UL/CNRS n°7039

La personne recrutée mènera ses recherches en cancérologie expérimentale au sein du Département Biologie, Signaux et Systèmes en Cancérologie et Neurosciences (BioSiS) du Centre de Recherche en Automatique de Nancy (CRAN). La priorité sera donnée à l'excellence du dossier académique et au projet de recherche qui devra s'inscrire dans les thématiques du département BioSiS. Les recherches seront menées

dans le domaine des cibles moléculaires dans une démarche translationnelle pour améliorer la réponse aux traitements. Le(La) lauréat(e) animera un groupe de chercheurs, sera moteur dans le montage de projets de recherche d'envergure et contribuera au développement de la visibilité nationale et internationale du département BioSiS.

Mots-clés recherche : Biologie cellulaire et moléculaire du cancer

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Département d'enseignement : Neurosciences et Biologie Animale

Lieu(x) d'exercice : Faculté des Sciences et Technologies

Equipe pédagogique :

Nom Directeur département : Henri Schroeder

Tél Directeur dépt : 06 87 32 34 60

Email Directeur dépt : henri.schroeder@univ-lorraine.fr

URL dépt :

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : Centre de Recherche en Automatique de Nancy

Nom Directeur labo : Didier WOLF

Tél Directeur labo : 06 78 51 53 81

Email Directeur labo : didier.wolf@univ-lorraine.fr

URL labo: <http://www.cran.univ-lorraine.fr/>

Descriptif laboratoire : Cf. URL labo

Descriptif projet : Cf. URL labo

Description activités complémentaires :

Autres informations :

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non - avec audition publique oui non

Sous forme :

de leçon

de séminaire

de présentation des travaux de recherche.

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 20 mars 2020.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984